

Compte-rendu du conseil d'école du 22 Juin 2021

Personnes présentes :

Éducation nationale : Mmes BERTOIS, BODINEAU, DUPUIS, PIERRAT (enseignantes)

Mairie : Mme VENTER, Mme BAGOT

Représentants des parents d'élèves : Mme BEAUPIED, Mme MERIEULT, Mme LERESTE

Personnes excusées : Mme BOURGEOIS, Mme JUHEL

- Effectifs et organisation pédagogique pour la rentrée 2021.

- **Petite section** : 12 élèves / **Moyenne section** : 10 élèves = **22 élèves (Mme Pierrat)**
- **Grande Section** : 11 élèves / **CP** : 14 élèves = **25 élèves (Mme Bodineau)**
- **CE1** : 9 élèves / **CE2** : 10 élèves = **19 élèves (Mme Bertois)** dont un élève de CE1 avec un aménagement scolaire (l'élève restera dans la classe de Mme Bodineau à temps plein).
- **CM1** : 21 élèves / **CM2** : 10 élèves = **31 élèves (Remplaçant.e Mme Lamouche)**
Ce qui porte le nombre d'élèves à 97 au total pour la rentrée scolaire 2021/2022.

✚ **Pour information** : La décision a été prise en conseil de maîtres de ne remettre le **livret scolaire que 2 fois par an** (en janvier et en juin) à partir de l'an prochain.

✚ **Pour la rentrée** : **Arrivée le jour de la rentrée, le 2 septembre 2021 par le portail (côté cour).**

- Temps de présence de Sophie dans la classe de GS/CP pour 2021-2022.

L'équipe enseignante exprime le souhait d'un temps plein de Sophie en accompagnement de la classe de GS/CP. La mairie annonce le réaménagement du temps de présence de Sophie dans la classe (lundi, mardi, jeudi 8h30/16h30 et vendredi 8h30/15h30). Sandrine fera la garderie de 8h à 8h30.

- Bilan de l'année scolaire 2020-2021 (sorties, organisation « Prix » de fin d'année...).

- **Organisation des « Prix »** = livre offert par la Mairie (15€/élève + un dictionnaire pour chaque CM2) : Cette année, les enseignantes ont fait une présélection de quelques livres par niveau et ont laissé chaque enfant choisir celui qu'il souhaitait recevoir selon la sélection proposée (sauf pour les PS). Cette nouvelle organisation a satisfait tant les enseignantes que les enfants, impatients de recevoir leur livre !
La distribution sera effectuée à l'école, le mardi 29 juin 2021, par Mme le Maire ou un membre de la mairie.
- **Le spectacle de chorale** ayant été annulé lorsque les rassemblements n'étaient pas encore autorisés, la décision a été prise de faire un spectacle dans la cour, les classes les unes devant les autres lors de la visite de Mme Lamouche pour la fin de l'année le lundi 28 juin 2021 au matin.
- **La visite du collège** pour les futurs 6èmes sera finalement organisée le jeudi 1^{er} juillet 2021. Mme Bertois accompagnera les élèves pendant que Mme Chevalier restera avec les CM1 en classe.
Attention : Pour le retour, partant du collège à 11h30, **les élèves arriveront donc à l'école vers 11h45.**
Le conseil régional offrira une calculatrice à chaque élève de 6^{ème}.

- **Cirque** : des PS aux CP, Jeudi 3/06. Budget : 494€ payés par la Coopérative scolaire. Les enfants étaient ravis. C'était la première activité en dehors de l'école depuis longtemps ! Des ateliers ont eu lieu le matin, encadrés par les professionnels et les enfants ont assisté à un spectacle, l'après-midi. Les enseignantes soulignent que tout était bien organisé.
- **Dieppe** : Ce voyage était prévu l'an dernier, il a été reporté au 15 juin 2021. Budget : Les cars (1 344,52€) et la promenade en mer (Navigation Normande : 760€) ont été entièrement financés par la mairie ; les visites guidées organisées par l'Estran ont été financées par la mairie (375,80€) avec une participation de la coopérative scolaire (173€, arrhes versées l'an dernier). Cette sortie a été un succès tant auprès des enfants que des enseignantes. Les accompagnateurs ont également beaucoup apprécié cette sortie, tout en reconnaissant qu'en tant qu'adulte, la vigilance permanente requise est fatigante, voire stressante !

🔗 **Pour information** : Le choix des accompagnateurs relève de la responsabilité des enseignantes qui sont garantes de la sécurité des élèves. En tant qu'accompagnateur, on s'engage à accompagner un groupe d'élèves, une classe et non uniquement son propre enfant. Les parents accompagnateurs sont un soutien pour l'enseignant.

L'équipe enseignante propose de mettre en place une **charte de l'accompagnateur** à signer en début d'année pour que les règles soient inscrites et acceptées par les parents qui accompagneront lors des futures sorties. La mesure est approuvée par tous.

- Présentation du Projet d'Ecole 2021-2024.

- **Place du jeu dans la pédagogie** (projet d'ateliers pour l'année 2021-2022) : utiliser le jeu pour apprendre, pour s'entraîner... Mise en place d'ateliers autour du jeu dans les classes (partenariat avec Mme Venter, bilingue, qui propose un atelier de jeu en anglais, atelier de langue des signes grâce à l'intervention d'une maman, atelier d'échecs, journée du 100^{ème} jour d'école...)
- **Partenariat avec la responsable de la Bibliothèque** de Saint-Pierre la Garenne, Mme Venter, pour faire vivre la bibliothèque mise en place dans l'école (dotation de livres de l'Éducation Nationale et prêt de livres également par la bibliothèque municipale) et pour permettre l'accès aux enfants à un plus grand choix de livres et de jeux, en lien avec les thématiques travaillées en classe.
- L'axe principal envisagé est centré sur **la concentration à l'école** : utilisation d'outils communs (ATOLE, réalisé par des scientifiques de l'INSERM, du CRNL), mise en place d'une progression des apprentissages prévue sur toute la scolarité des enfants. L'objectif est d'aider les élèves à prendre conscience qu'ils sont acteurs de leurs apprentissages. C'est un enjeu majeur pour les apprentissages.
- **Le climat scolaire** est également un axe du Projet d'Ecole. Les enseignantes souhaitent mettre en place des « **médiateurs** » du CP au CM2 pour régler les problèmes ne nécessitant pas l'intervention d'un adulte dans la cour de récréation. Le médiateur sera identifié dans la cour par une chasuble. Un travail sur la **communication verbale non violente** sera par ailleurs engagé afin d'aider les élèves à verbaliser leurs émotions, leurs problèmes, à s'écouter les uns les autres et à se respecter. Des **élections de délégués des élèves** par classe, par niveau et par période seront mises en place. Des conseils délégués/enseignantes auront lieu une fois par période afin de donner la parole aux élèves et de les impliquer dans la vie de l'école.

- Communication entre le personnel du Temps périscolaire et les familles.

Afin de favoriser une communication plus fluide entre les agents municipaux en charge des enfants pendant la cantine ou la garderie et les parents, l'équipe enseignante propose l'utilisation d'un document pré-rempli à compléter par le personnel municipal en cas d'incident ou accident. Ce document sera transmis à l'enseignante qui pourra le glisser dans le cahier de liaison de l'enfant. Il devra être signé par les parents puis retourné via le cahier de liaison afin d'être archivé. L'idée est approuvée par la Mairie et par les Représentants de Parents d'élèves. Le document sera mis en forme et proposé pour la cantine et pour la garderie dès la rentrée 2021/2022.

- Travaux et investissements dans l'école.

Rappel des travaux demandés lors du précédent conseil :

- Fabrication étagères classe GS/CP : Madame Le Maire avait convenu de les faire réaliser par l'équipe d'agents communaux cet été. Madame BODINEAU fournit ses plans et mesures.
- La demande d'un téléphone portable afin de pouvoir contacter efficacement les parents, comme cela a été nécessaire ces derniers temps, par SMS. En effet, il s'avère que certains parents n'avaient pas eu les informations transmises par mail. Mme MERIEULT avait suggéré un abonnement à 2€ qui offrirait le service demandé à moindre coût. Mme BOURGEOIS avait accepté la demande.
- Problème de stores (classe des CM + classe des PS/MS), très difficiles à manipuler.
Une manivelle est cassée dans la classe de CM et dans la classe de PS/MS.
- Trou dans le grillage de la cour (signalé le 20/05)
- Aspiration du filtre vidéoprojecteur (Classe CE1/CE2) (Risque d'endommagement du matériel)
- Demande de pose d'un panneau en liège dans la classe des CE. (Demande datant de sept 2020)
- Installation TBI (classe maternelle). Le devis a été accepté par la Mairie. Il vient d'être commandé et sera installé le 19/07, il sera effectif pour la rentrée 2021/2022.
- Demande du mobilier de la bibliothèque pour installer les livres donnés par l'Éducation Nationale et les livres empruntés à la bibliothèque municipale.

Demande de nouveaux travaux :

- Problème de TBI dans la classe des CM : le tableau ne tient plus en position haute.
- Le loquet de la porte de motricité a été cassé et ne ferme plus.
- Demande de retirer le planisphère dans le couloir (angles en métal, dangereux) et de le mettre à la place du tableau près du bureau de la directrice.
- Souhait de transformer le tableau près du bureau de la directrice en tableau à craie, sous le préau, en libre accès aux élèves.
- Demande de mise en place d'un cabanon dans la cour de récréation à côté de la classe orange pour ranger plus facilement les trottinettes, les jeux de cour et certains jeux d'EPS...
- Demande de tables pour l'extérieur, souhaitées sous les arbres, devant la classe de Mme Bertois pour que les élèves très demandeurs pour dessiner lors des récréations puissent le faire sur une table et non à même le sol.

Annonce de travaux :

- Mme Venter indique qu'une installation de deux caméras va avoir lieu : une caméra rue des écoles et une sur le parking côté garderie.

- Bilan Coopérative scolaire.

Actuellement, le compte présente un **solde créditeur de 3 504,24€**.

Dépenses (Total dépenses : 1 989,87€) :

- Adhésion MAIF/ OCCE : 184,50€
- Achats biens durables : 646,98€ (Matériel de sport):
- Achats liés aux activités éducatives : 246,22€
- Achats liés aux fêtes (Noël, Pâques, 100 jours ...) : 385,92€
- Cirque : 492€
- Frais de tenue de compte : 34,25€

Recettes (Total recettes : 1 426,51€) :

- Bénéfices vente de chocolats : 508,24€
- Bénéfice vente photos : 695,50€
- Solde de la clôture du compte de l'ancienne association des parents d'élèves : 222,77€

- Bilan des représentantes des Parents d'élèves.

Les représentantes de parents d'élèves déplorent le peu d'engouement de la part des parents.

A la rentrée passée, elles rappellent que Mme Lamouche a dû faire du « recrutement » auprès des parents car trop peu se sont montrés volontaires pour être représentants.

Les représentants des parents d'élèves comptent, cette année, 4 titulaires et uniquement 2 suppléants.

L'équipe enseignante remercie les représentants des parents d'élèves de s'être investis cette année même si aucun projet n'a pu être mis en œuvre dans le contexte sanitaire actuel.

Elle souligne que le manque d'investissement des parents d'élèves a un impact dans la réalisation de projets de l'école.

Les enseignantes espèrent un regain d'implication à la rentrée prochaine !

Clôture du Conseil à 20h30